

Règlement SPECIALIZED RACE

Article 1 : Description de l'épreuve

Le club SPORT PRO organise une compétition de cyclisme sur route à handicap qui se déroulera sur la commune de YATE, sur la RP3, Route de Yaté, le 10/07/2021 de 14h à 16h30.

Il s'agira d'un parcours de 67 km.

Le départ se fera à l'embranchement des Bois du Sud et l'arrivée se fera également à ce point.

Les coureurs effectueront **deux allers-retours** en partant de cet embranchement et iront faire demi-tour à l'embranchement des Chutes de la Madeleine.

Article 2 : Le parcours



KM 0 : **Départ** : EMBRANCHEMENT DES BOIS DU SUD

KM 16.8: EMBRANCHEMENT CHUTE DE LA MADELEINE

KM 33.6: EMBRANCHEMENT CAMPING DES BOIS DU SUD (Arrivée Cadettes et Cadets)

KM 50.4: EMBRANCHEMENT CHUTE DE LA MADELEINE

KM 67.2: **Arrivée** : EMBRANCHEMENT DES BOIS DU SUD

L'élargement des coureurs se fera de 13h à 13h45.

Les cadets effectueront un aller-retour et les autres catégories deux allers-retours.

Les départs s'effectueront en 4 groupes avec des intervalles de 2 min 30 sec.

A - Allure proche des 37-40 km/h

B - Allure proche des 34-37 km/h

C - Allure proche des 30-34 km/h

D - Allure inférieure à 30 km/h

Le groupe D partira en premier

Article 3 : Catégories et classements

Cette épreuve est ouverte aux licenciés FFC, aux non-licenciés (certificat médical obligatoire de moins de 3 mois avec la mention "non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition") ainsi qu'aux licenciés FFTRI.

Les classements seront faits selon les catégories suivantes :

- Cadettes - Cadets
- Juniors Femme - Juniors
- Seniors Femme - Seniors
- Masters 1 Femme - Masters 1
- Masters 2 Femme - Masters 2
- Masters 3 Femme - Masters 3
- Classement général

Article 4 : Les récompenses

Des récompenses seront distribuées aux 3 premiers de chaque catégorie.

La cérémonie protocolaire se déroulera sur le lieu de départ

Article 5 : Assistance, dépannage en course, abandon.

- Aucun véhicule d'assistance de club ne sera autorisé sur le circuit.
- Un poste de dépannage sera positionné juste après la ligne d'arrivée et un second poste de dépannage sera positionné au demi-tour (embranchement chute de la Madeleine)
- En cas d'incident mécanique, une voiture suiveuse dépannera le coureur

Articles 6 : Prix d'inscriptions

Gratuit pour les Cadettes et Cadets

2000 F pour les licenciés des autres catégories

3000 F pour les non licenciés

Articles 7 : Procédure d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 11 juin 2021.

Elles seront closes le mercredi 7 juillet à Minuit.

Les inscriptions seront faites sur le site internet Inlive.nc et au magasin PROBIKE

Articles 8 : Autres points de règlement

L'épreuve est faite sous l'égide du Comité Régional de Nouvelle Calédonie, entité de la Fédération Française de Cyclisme. La réglementation fédérale s'applique sur cette épreuve sauf point de règlement spécifique présent dans ce règlement particulier.

Article 9 : Contact Sport Pro

Email : club@sportpro.nc

Numéro de téléphone : 95 05 32 / 24 58 12